

CONVOCATIION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la

7ème réunion de la commission Patrimoine industriel

à l'invitation de la Mourine, maison des Forgerons

qui aura lieu le

**Judi 16 février 2017
de 9h30 à 16h30
à Saint-Martin-la-Plaine, Loire**

9h30 : Accueil-café

10h-12h : Réunion

- Présentation des nouvelles candidatures pour les *Ensembles industriels remarquables*.
- Présentation du réseau Proscitec par Michel Taeckens.
- Présentation de la fête du patrimoine Industriel.
- Présentation des travaux de Xavier Spertini (photographe) sur le projet d'exposition autour des *Ensembles industriels remarquables*.
- Actualités régionales et questions diverses.

12h15-13h30 : Déjeuner à L'Esplanade

Déjeuner à 5 minutes à pied.

Dégustation d'un Mâchon du Forgeron, avec notamment un saucisson chaud « façon mourine » cuit dans la forge.

Pour notre commission, le plat sera réalisé selon la méthode traditionnelle.

13h45-14h30 : Visite de Saint-Martin-la-Plaine.

Découverte de la Tour de la Jalousie (Coup de cœur du jury des Prix aurhalpins du patrimoine 2016) et des enseignes des commerces de la ville, réalisées par les forgerons de Saint-Martin-la-Plaine.

14h45 – 16h30 : Visite du Musée La Mourine, Maison des Forgerons

Dans l'attente de vous retrouver, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Eddie Gilles-Di Pierno
Président de Patrimoine Aurhalpin
06 60 39 28 98

ACCES

Adresse :

La Mourine, Maison des Forgerons
2, rue Antoine Seytre
42800 Saint-Martin-La-Plaine

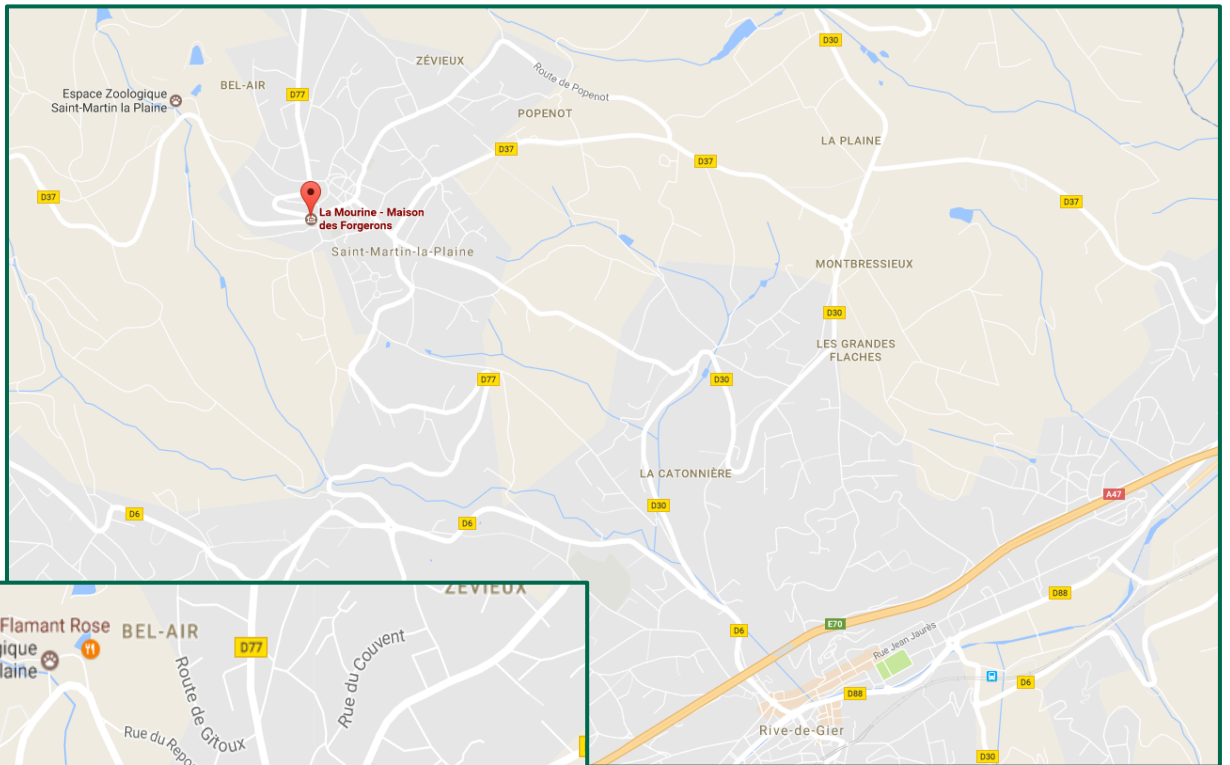
En venant de Lyon :

Autoroute A47
Sortie n°11 Rive de Gier – la Madeleine

En venant de Saint-Etienne :

Autoroute A47
Sortie n°11 Rive de Gier – Lorette

**Suivre la direction
Saint-Martin-la-Plaine**
Fléchage « La Mourine, Maison des
Forgerons »



BULLETIN RÉPONSE

A renvoyer avant le mercredi 8 février 2017

à Patrimoine Aurhalpin, Fort de Vaise, 27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry, 69009 Lyon

Nom :

Association/organisme :

Personne(s) supplémentaire(s) : Nom :

Nom :

Nom :

=> participe(nt) à la réunion : **OUI** **NON**

(nbr de personnes)

=> participe(nt) aux visites **OUI** **NON**

(nbr de personnes)

=> participe(nt) au déjeuner **OUI** **NON**

(nbr de personnes)

=> Frais de participation pour la journée 22 € x =€

(nbr de personnes)

=€

TOTAL

Désire un **REÇU**
(remis le jeudi 16 février 2017)

Règlement obligatoire par chèque ci-joint, à l'ordre de Patrimoine Aurhalpin